

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU
SYNDICAL DU 19 MAI 2022**

DEL-2022-114

L'An deux mille vingt-deux, le dix-neuf mai, à 10 heures 30, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 12/5/2022, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents ou en visioconférence :

Mmes PARIS, TARAGON.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, BOUVARD, COUTIER, DAVIET, DESCHAMPS, FRANCOIS, GILLET, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

Avaient donné pouvoir :

MM. OBERLI, SADDIER.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DETURCHE, DALL'AGLIO, MERMIER.

MM. CHASSAGNE, DEAGE, MATHIAN.

Assistaient également à la réunion :

Mmes DARDE, GIZARD, JAILLET, KHAY, MALLET, PERRILLAT,

MM. BAILLY, CHALLEAT, CHEVALLOT, LOUVEAU, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

Membres en exercice : 25
Présents : 17
Représentés par mandat : 2

Objet : TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DE RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS SUR DIVERSES COMMUNES DE LA HAUTE-SAVOIE - CONVENTIONS AVEC L'OPERATEUR ORANGE

Exposé du Président,

Dans le cadre de ses compétences, le SYANE réalise des opérations d'effacement de réseaux de distribution publique d'électricité couplées avec des travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunications sur diverses communes.

Pour répondre à la législation en vigueur, une convention départementale est intervenue le 3 octobre 2005 entre le Syndicat et l'opérateur ORANGE pour définir sous quelles conditions techniques et financières les deux parties interviennent. Un avenant n°1 à cette convention, portant sur la modification de la prise en charge financière des études et travaux de câblage, est intervenu le 7 avril 2010.

Le cadre général de la convention prévoit pour chaque opération (dès lors qu'au moins un appui commun est recensé dans le périmètre), la réalisation des travaux de génie civil par le Syndicat et l'intervention d'ORANGE pour la fourniture des tubes, chambres de tirage et tampons, ainsi que pour l'exécution des études et des travaux de câblage.

La charge financière de ces études et travaux de câblage est répartie entre le SYANE (18 % de participation) et ORANGE (82 % de participation pour les opérations avec appuis communs).

La convention prévoit également que les infrastructures réalisées soient ensuite intégrées au patrimoine d'ORANGE qui assure ainsi la charge d'entretien et d'exploitation de ces ouvrages.

Il est prévu que chaque opération fasse l'objet d'une convention particulière dont l'incidence financière est la suivante :

• **Travaux de génie civil sous maîtrise d'ouvrage du SYANE :**

Commune	Opération	Référence convention	Montant total en € HT des travaux	Participation d'ORANGE au titre de la fourniture du matériel	Reste à charge du SYANE
ANNECY - Seynod	Rue des Ateliers	137648	60.647,00	5.198,00	55.449,00
RUMILLY	Rue des Ecoles	136671	24.494,00	3.466,06	21.027,94
RUMILLY	Route des Tours	136680	35.345,00	3.301,07	32.043,93
DINGY-EN-VUACHE	Hameau de Dingy	138511	52.008,00	5.432,06	46.575,94
JONZIER-EPAGNY	Champ à la moine	142282	1.500,00	121,45	1.378,55
THYEZ	Ternier - Route de la Plaine	142035	58.542,00	3.938,63	54.603,37
VALLORCINE	Route de Betterand TF	135036	30.744,00	8.415,96	22.328,04
VEIGY-FONCENEX	Chemin de la Cornette	141870	56.120,00	7.381,70	48.738,30
TOTAL € HT			319.400,00	37.254,93	282.145,07

• **Etudes et travaux de câblage sous maîtrise d'ouvrage d'ORANGE :**

Commune	Opération	Référence convention	Coût total en € HT des études et travaux de câblage	Répartition de la charge financière	
				Participation du SYANE	Reste à charge d'ORANGE
ANNECY - Seynod	Rue des Ateliers	137648	9.156,27	1.648,13	7.508,14
RUMILLY	Rue des Ecoles	136671	2.914,15	524,55	2.389,60
RUMILLY	Route des Tours	136680	4.959,34	892,68	4.066,66
DINGY-EN-VUACHE	Hameau de Dingy	138511	3.674,20	661,36	3.012,84
JONZIER-EPAGNY	Champ à la moine	142282	1.742,40	313,63	1.428,77
THYEZ	Ternier - Route de la Plaine	142035	6.992,10	1.258,58	5.733,52
VALLORCINE	Route de Betterand TF	135036	10.953,61	1.971,65	8.981,96
VEIGY-FONCENEX	Chemin de la Cornette	141870	6.071,34	1.092,84	4.978,50
TOTAL € HT			46.463,41	8.363,42	38.099,99

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver les conventions proposées,
2. à autoriser le Président à les signer.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,


 Joël BAUD-GRASSET.

Syane
 ENERGIES & NUMERIQUE